



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 10 décembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics au sujet de l'interruption du trafic fluvial sur la Moselle en raison de l'endommagement de l'écluse de Münden en Allemagne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Octavie Modert
Députée